



**MANIFESTE
POUR L'ÉDUCATION
DE LA PETITE ENFANCE
EN SUISSE**



Commission suisse pour l'UNESCO
Schweizerische UNESCO-Kommission
Commissione svizzera per l'UNESCO
Cummission svizra per l'UNESCO

réseau d'accueil extrafamilial

**NOUS REMERCIONS POUR
LEUR SOUTIEN :**

Fondation AVINA

Fondation Ernst Göhner

Fondation Jacobs

Fondation Hamasil

Pour-cent culturel Migros

Fondation Paul Schiller

Fondation Mercator Suisse

UN BON DÉPART DANS LA VIE POUR TOUS LES ENFANTS

NOTRE MANIFESTE

LA PETITE ENFANCE EN CHIFFRES

> L'accueil des tout-petits n'est pas un phénomène marginal

En Suisse, près de 40 % des enfants bénéficient d'une place d'accueil extrafamilial. Ces enfants et leurs parents misent donc sur le professionnalisme et la qualité de ce service.

> La qualité de l'éducation de la petite enfance dépend de la satisfaction des salariés

Entre 60 % et 70 % des professionnels de la petite enfance seulement sont satisfaits de leurs conditions de travail. C'est bien moins que dans la plupart des autres secteurs.

> L'accueil extrafamilial n'est pas hors de prix, mais la plus grande partie des frais est à la charge des parents

Dans les pays voisins, les pouvoirs publics participent aux coûts de l'accueil extrafamilial à hauteur de 75 % en moyenne, soit bien davantage qu'en Suisse, où cet apport oscille entre 33 % et 62 %.

> Un bon retour sur investissement

Chaque franc investi dans la petite enfance en rapporte sept. Parce que des tout-petits qui ont bénéficié d'un accueil et d'une éducation de bonne qualité deviennent ensuite des jeunes puis des adultes en bonne santé, heureux et épanouis professionnellement.

MISONS ENSEMBLE SUR LA PETITE ENFANCE

Des changements manifestes ont eu lieu ces dernières années. L'opinion publique est de plus en plus consciente de l'importance des premières années de la vie. Un plus grand nombre de parents ont accès à des prestations de soutien à la parentalité, et les enfants sont de plus en plus nombreux à fréquenter une structure d'accueil de jour ou une famille de jour en Suisse. Par ailleurs, dans le monde politique, l'administration et les associations professionnelles, bon nombre de personnes se sont engagées dans des projets en faveur de l'éducation de la petite enfance.

C'est dans le cercle familial que les tout-petits vivent leurs premières expériences et sollicitations. Les parents sont les personnes de référence qui comptent le plus pour l'enfant et en s'occupant de lui, ils jouent un rôle crucial dans son développement.

Tous les parents souhaitent le meilleur pour leurs enfants. Aussi, lorsqu'il s'agit de trouver une place dans une structure d'accueil de jour, les parents espèrent leurs enfants s'y sentiront à l'aise, qu'ils pourront nouer des relations privilégiées et développer leurs centres d'intérêt. Les parents cherchent également des conseils en matière de santé, d'alimentation, d'éducation et de développement du langage. Les structures d'accueil de jour et les prestations de soutien à la parentalité ainsi que les organismes qui en sont responsables sont donc dans une dynamique d'amélioration constante de leurs services. L'enfant, son bien-être, ses besoins et son potentiel sont au cœur de leurs préoccupations, tout comme pour les parents.

Malgré toutes ces évolutions positives, le but n'est pas encore atteint. Il reste de nombreuses lacunes à combler : dans les esprits, dans les lois, dans les structures et dans les budgets alloués.

Depuis 2012, la Suisse dispose enfin d'un document de référence qui met en perspective les besoins fondamentaux des tout-petits et leurs implications pour les adultes qui s'en occupent: le *Cadre d'orientation pour la formation, l'accueil et l'éducation de la petite enfance*. Ce document tout entier adopte et donne à voir le point de vue de l'enfant en posant les pierres angulaires sur lesquelles fonder des mesures efficaces et adaptées aux tout-petits.

Après évaluation des expériences réalisées sur la base du *Cadre d'orientation*, une conclusion majeure s'impose: des conditions-cadre et des structures adaptées sont déterminantes pour l'efficacité et la qualité du travail avec et pour les tout-petits.

Le présent Manifeste rassemble les voix de tous les acteurs engagés dans le domaine de la petite enfance. Il appelle les décideurs dans le monde politique, l'administration et l'économie à œuvrer de concert en faveur de conditions permettant à tous les enfants de partir dans la vie sur un pied d'égalité, de se développer harmonieusement et de satisfaire leur curiosité.

CRÉONS UN ENVIRONNEMENT PROPICE POUR LA PETITE ENFANCE

Tout le monde sort gagnant si l'on permet à tous les enfants de bénéficier d'une éducation de qualité dès la naissance. Non seulement l'enfant et ses parents, mais encore tous ceux qui entrent en contact avec l'enfant : les centres de puériculture, les services de pédagogie spécialisée, les prestations de soutien à la parentalité, les bibliothèques, les institutions de la petite enfance (comme les structures d'accueil ou les familles de jour), et la société dans son ensemble. En effet, plusieurs études macroéconomiques prouvent qu'il est rentable d'investir dans la petite enfance. Chaque franc investi dans des prestations destinées à la petite enfance en rapporte, suivant la méthode de calcul, entre deux et sept, selon les travaux de James Heckman, prix Nobel d'économie, et d'Ernst Fehr, professeur à l'Université de Zurich.

Ce Manifeste appelle donc les décideurs à instaurer des conditions-cadre propices à l'éducation de la petite enfance.

NOS QUATRE OBJECTIFS

1. Reconnaître la valeur et le potentiel à tirer de prestations de haute qualité destinées aux tout-petits

Il ne sera possible d'assurer un large soutien aux prestations pour l'accueil et l'éducation, et leur utilisation par un plus grand nombre de familles, que lorsque l'on reconnaîtra clairement l'importance des premières années de vie pour le développement de l'enfant.

2. Offrir aux professionnels de la petite enfance la reconnaissance qu'ils méritent et des conditions de travail adaptées

Il ne sera possible de recruter et de conserver des éducateurs suffisamment bien formés que lorsque leur profession bénéficiera d'une véritable reconnaissance sociale.

3. Réduire la charge assumée par les parents grâce à un engagement financier plus important et garanti de la part de l'État et de l'économie

Il ne sera possible de garantir l'égalité des chances dès la naissance que lorsque toutes les prestations socioéducatives de soutien à la parentalité seront accessibles à tous les enfants, indépendamment du revenu de leur famille.

4. Répartir clairement les compétences entre communes, cantons et Confédération pour une politique de la petite enfance efficace

Il ne sera possible d'investir efficacement les ressources disponibles dans des services destinés à la petite enfance que lorsque tous les niveaux politiques collaboreront de manière coordonnée et ciblée.



1.

**Reconnaître la valeur
et le potentiel à
tirer de prestations
de haute qualité
destinées aux
tout-petits**

Les premières années de la vie sont cruciales pour le développement et la santé d'un enfant. D'après les recherches en neuropsychologie, l'être humain n'apprendra plus jamais autant que durant ses toutes premières années. C'est à ce moment que sont posées les fondations de notre cheminement et que la suite est en partie déterminée. C'est pourquoi il est essentiel que les enfants soient accompagnés dès la naissance avec bienveillance dans la découverte et l'exploration du monde qui les entoure. Ils apprennent ainsi à stimuler leur curiosité naturelle et à découvrir de nouveaux centres d'intérêt.

C'est la première fois en Suisse qu'autant de professionnels sont engagés activement et publiquement dans une réflexion sur la portée des premières années de vie. Par contre, le grand public n'est pas encore suffisamment conscient du potentiel et des spécificités de cette phase de vie. Ou alors, il confond souvent éducation de la petite enfance avec surstimulation intellectuelle et scolarisation précoce.

SERVICES DE LA PETITE ENFANCE : UNE PARTIE INTÉGRANTE DU SYSTÈME SOCIOÉDUCATIF

Un enfant qui peut s'adonner à sa curiosité et vivre l'apprentissage comme une source de plaisir et de récompense se forge une attitude positive envers la vie à long terme. Mais cela n'est possible qu'à condition que cette période précédant l'entrée à l'école soit abordée, dans le milieu familial comme dans les institutions de la petite enfance, comme une phase cruciale d'éveil. C'est à cette condition qu'il sera possible de respecter le droit de l'enfant à l'éducation consacré dans la Convention relative aux droits de l'enfant de l'Organisation des Nations unies.

APPRENDRE EN JOUANT, JOUER EN APPRENANT

Pour les tout-petits, l'apprentissage passe par le jeu : ils découvrent ainsi le monde à travers de nombreuses expériences. Jouer dans le sable, faire un gâteau avec d'autres enfants, construire un bonhomme de neige, chanter des chansons ou transvaser de l'eau dans des gobelets : toutes ces activités font partie de l'éducation de la petite enfance. Chaque enfant a ses propres intérêts, qu'il poursuit. Si l'adulte va à sa rencontre dans ces centres d'intérêt pour l'accompagner dans sa découverte du monde, l'enfant apprendra mieux à gérer les défis de l'existence.

L'ÉDUCATION DE LA PETITE ENFANCE : UN INVESTISSEMENT POUR LA VIE

Dans le domaine de la petite enfance, la qualité paie : d'un point de vue économique, ces services rapportent plus qu'ils ne coûtent. De bonnes conditions et un cadre favorable, ainsi qu'un accompagnement précoce, attentionné et approprié, donnent aux enfants de meilleures chances dans la vie et contribuent à leur intégration sociale. Ces investissements sont bien plus rentables pour l'enfant et pour la société que toute tentative de combler après coup les éventuels déficits.

L'IMPORTANCE D'UNE PÉDAGOGIE DE HAUTE QUALITÉ

La question de la qualité est décisive : on constate des effets positifs sur le développement des enfants et leur potentiel d'apprentissage seulement si les services offerts sont de haute qualité. Les parents ne peuvent se fier aux prestations de soutien ou à l'accueil extrafamilial que si ces services sont dignes de confiance. C'est pourquoi des services d'accueil extrafamilial de bonne qualité contribuent à accélérer le retour des femmes à la vie active.

À FAIRE

- > Les citoyens comprennent l'importance de la petite enfance et s'engagent en faveur de services de haute qualité.
- > Les politiques reconnaissent toute la complexité et la portée sociale des professions liées à la petite enfance.
- > Les services fédéraux, cantonaux et communaux intègrent l'accueil et l'éducation de la petite enfance dans le système éducatif, les développent et les renforcent.
- > Les services administratifs et les organisations professionnelles incluent systématiquement la petite enfance dans leurs programmes, leurs concepts et leurs projets, en veillant tout particulièrement à la qualité de cette offre.

À PRENDRE EN EXEMPLE

- > Le canton de Zurich a mis à disposition de petits films (www.enfants-4.ch) qui illustrent de manière particulièrement éloquentes les apprentissages des enfants au quotidien.
- > La Ville de Genève organise depuis des années le « Colloque petite enfance » et le « Festival livre et petite enfance ».
- > Le programme Primokiz de la Fondation Jacobs a créé des instruments d'analyse ainsi que des modèles de concepts et d'argumentation autour de la petite enfance à l'intention des communes et des cantons.
- > Plusieurs villes disposent déjà de concepts pour la petite enfance, notamment Aarau, Bienne, Genève, Lausanne, Lucerne, Meyrin, Winterthour, Schaffhouse et Zoug.
- > De plus, plusieurs cantons ont adopté des stratégies pour leur politique de la petite enfance, comme Berne, Bâle, Saint-Gall, Vaud, Zoug, Zurich et le Tessin.
- > QualiIPE, une initiative de kibesuisse et de la Fondation Jacobs, promeut la qualité pédagogique et institutionnelle dans les structures d'accueil de jour. QualiIPE a établi une norme de qualité complète, a créé un label afin de donner une visibilité à la qualité et soutient les structures d'accueil de jour dans leur processus de développement de la qualité.

A light brown silhouette of a baby sitting, facing forward. The baby's arms are slightly out to the sides, and its legs are spread apart. The silhouette is centered on the page.

2.

**Offrir aux professionnels
de la petite enfance
la reconnaissance
qu'ils méritent et des
conditions de travail
adéquates**

Le personnel des institutions de la petite enfance contribue de manière déterminante à assurer le bien-être de nos enfants, à accompagner les familles et à faciliter l'intégration de tous les enfants dans la société. Jour après jour, les éducateurs sont des interlocuteurs prévenants pour les enfants. Ils permettent de dépister certaines difficultés à temps. Ils sont là pour aider à résoudre des problèmes. Ils assument leur responsabilité avec un fort engagement professionnel.

Et pourtant, les éducateurs de la petite enfance doivent souvent faire face à des conditions de travail difficiles. Le manque de personnel chronique et les attentes croissantes au quotidien ne font qu'accroître les pressions auxquelles ils sont soumis. Nombreux sont ceux qui décident donc de quitter la profession.

Les éducateurs ont besoin d'une meilleure reconnaissance de la part du grand public, de bonnes conditions de travail et de possibilités de développement professionnel. Ainsi, les enfants et leurs parents pourront bénéficier du professionnalisme d'un personnel qualifié et expérimenté.

ACCOMPAGNER LES TOUT-PETITS : UNE LOURDE TÂCHE

Toute personne de bonne volonté serait parfaitement à même de bien s'occuper du développement des tout-petits: cette idée préconçue a la vie dure. La Suisse est le pays où le plus de personnes non qualifiées ou en cours de formation travaillent au contact de très jeunes enfants. Malheureusement, les grands progrès accomplis grâce au débat sur la petite enfance ont eu encore peu d'influence dans ce domaine.

Assumer la responsabilité d'un groupe d'enfants, comprendre le développement des tout-petits et gérer les interactions entre institutions et familles: cela exige un haut degré de professionnalisme. Certes, il est indispensable d'avoir un bon contact avec les enfants, mais bien d'autres compétences sont indispensables.

LE RÔLE DES RÉFÉRENTS

Les enfants ont besoin d'un accompagnant. Pour découvrir le monde avec confiance et curiosité, un enfant doit se sentir bien entouré et en sécurité. Les tout-petits ont besoin de référents qui connaissent leurs besoins, leur inspirent confiance et leur consacrent du temps. Les professionnels de la petite enfance doivent donc disposer de connaissances solides et de suffisamment de temps pour l'accompagnement des tout-petits. Économiser sur la formation professionnelle ou sur les normes d'encadrement ne peut se faire qu'au détriment de la qualité.

DE BONNES CONDITIONS DE TRAVAIL

Les professionnels consacrent parfois leur temps libre à la préparation des activités, à des colloques d'équipe ou à du travail en réseau avec d'autres services. Il n'est pas rare qu'ils passent du temps dans leur institution après leur journée de travail pour préparer le lendemain. Le temps manque pour encadrer les stagiaires. De nombreux éducateurs renoncent à des formations continues régulières à cause d'un budget trop serré. Les possibilités de formation ne sont utilisées qu'avec parcimonie.

ÉCONOMIES DE PERSONNEL

Pour tous les services de la petite enfance, les salaires représentent le plus gros poste budgétaire. C'est pourquoi les économies passent presque toujours par là : à certains endroits, les éducateurs sont moins nombreux, ou insuffisamment qualifiés, pour s'occuper des enfants. Certes, il est important de rationaliser les dépenses, mais il ne faut pas confondre financements ciblés et économies faites aux dépens de la qualité.

À FAIRE

- > Les modèles de financement, de tarification et d'encadrement prévoient suffisamment de personnel et des salaires raisonnables.
- > Les modèles de travail prennent en considération le temps nécessaire à la préparation, à la coordination et à l'échange pédagogique dans la rémunération du personnel.
- > Les employeurs garantissent de bonnes conditions de travail afin de fidéliser les équipes éducatives.
- > Les professionnels suivant une formation continue bénéficient de davantage de places de stage et d'apprentissage, et sont pleinement intégrés après obtention de leur diplôme.
- > Les services publics s'assurent que l'offre de formation de base et continue satisfait les attentes du personnel en matière de normes de formation.
- > L'accès à des formations continues est garanti afin que les éducateurs puissent développer et renforcer leurs compétences et assurer la qualité de leur travail.

À PRENDRE EN EXEMPLE

- > Les recommandations salariales et les directives de plusieurs associations professionnelles, notamment kibesuisse.
- > Les conventions collectives dans les structures d'accueil de jour de la Ville de Genève et de plusieurs communes du canton (Meyrin, Vernier, Carouge, Plan-les-Ouates, etc.) qui incluent explicitement le temps de préparation dans le temps de travail.
- > Les conclusions d'une étude de la Ville de Zurich sur les conditions de travail et de santé du personnel des structures d'accueil de jour (2014).
- > Une maîtrise universitaire conjointe sur l'éducation de la petite enfance de la Haute école pédagogique de Thurgovie et de l'Université de Constance.
- > Des formations continues pour le personnel et dans les institutions incluant une analyse des pratiques professionnelles, sur le modèle des prestations de la Formation continue petite enfance (FOCPE) dans le canton de Genève ou de la plateforme PEP/CREDE dans le canton de Vaud.
- > Il est désormais possible de suivre une formation à l'éducation des jeunes enfants au niveau des écoles supérieures dans toute la Suisse. En Suisse romande, la majorité des professionnels de la petite enfance ont une formation de niveau tertiaire.
- > Le rapport «Normes de qualité des structures d'accueil pour enfants dans les cantons, état au 31 août 2014. État des lieux et vérification de la mise en œuvre des recommandations de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS)» (2015).



3.

Réduire la charge assumée
par les parents grâce
à un engagement finan-
cier plus important et
garanti de la part de
l'État et de l'économie

Nombreuses sont les institutions et les prestations destinées à la petite enfance qui ne disposent pas d'un financement suffisant et garanti à long terme. Elles doivent leur survie à la participation bénévole de professionnels et de volontaires. Et pourtant, les coûts sont élevés pour les parents. En Suisse, la part des coûts assumée par l'État et les acteurs économiques est largement inférieure à la moyenne internationale.

Pourtant, les prestations destinées à l'accueil et à l'éducation de la petite enfance manquent la plupart du temps cruellement de moyens. En conséquence, la qualité ne peut être assurée et développée comme il conviendrait. Les prix élevés rendent l'offre disponible inaccessible à de nombreux enfants et à leurs familles, y compris dans les classes moyennes. Il faut absolument rééquilibrer le financement des institutions si l'on veut pérenniser, étendre et ouvrir à chacun les services existants.

POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES, RÉPARTIR LES COÛTS DIFFÉREMENT

Bien souvent, la charge financière incombant aux parents est trop élevée. Le soutien de l'État aux services destinés à la petite enfance représente un instrument efficace de promotion de l'égalité des chances. Or, la Suisse investit deux fois moins dans l'accueil extrafamilial que la moyenne des pays de l'OCDE. Comme le montre un rapport du Conseil fédéral, en Suisse alémanique notamment, l'État n'assume qu'un tiers environ des coûts de l'accueil de jour des enfants, alors que chez la plupart de nos voisins, les instances étatiques prennent en charge environ les trois quarts de ces dépenses. Quant aux groupes de jeux dans notre pays, ils doivent bien souvent fonctionner sans aucune aide de l'État.

PARTICIPATION DES ACTEURS ÉCONOMIQUES AU FINANCEMENT : LE JEU EN VAUT LA CHANDELLE

L'économie a tout intérêt à rendre la vie de famille et le travail conciliables. Les pères et mères ayant des obligations familiales se voient faciliter l'accès à une activité professionnelle ou le retour au travail, et c'est ainsi une main-d'œuvre précieuse qui peut bénéficier au marché de l'emploi. Pour toute entreprise, il est avantageux d'offrir un accueil de bonne qualité pour les enfants, car elle se dote ainsi d'un fort attrait auprès de ses employés. En outre, l'éducation de la petite enfance est profitable à l'économie, car il est prouvé qu'elle permet une meilleure acquisition des compétences.

UN FINANCEMENT GARANTI, C'EST LA QUALITÉ ASSURÉE

Une bonne qualité ne peut être garantie à long terme dans les services de la petite enfance que lorsqu'ils en ont les moyens : un personnel suffisant et qualifié, des espaces aménagés selon les besoins des tout-petits, des offres à bas seuil et des réseaux constitués avec d'autres acteurs et services spécialisés. Cependant, tout cela n'est possible que si le financement est assuré.

À FAIRE

- > L'État et les acteurs économiques reconnaissent l'utilité économique et sociale de services plus nombreux et plus accessibles ainsi que d'une meilleure conciliation entre famille et travail. Par conséquent, ils investissent dans la petite enfance en allégeant la charge financière des parents.
- > Les communes et les cantons maintiennent et, au besoin, étendent la dégressivité des tarifs selon les revenus et la gratuité de certaines prestations de soutien à la parentalité.
- > Les employeurs assument une partie des coûts de l'accueil des enfants ou contribuent à la bonne qualité de ces services en s'impliquant dans leur administration.
- > Des fonds spécifiques permettent une participation financière équitable de tous les employeurs et renforcent ainsi le financement des prestations destinées à la petite enfance.

À PRENDRE EN EXEMPLE

- > Le rapport du Conseil fédéral de 2015 intitulé « Coûts complets et financement des places de crèche en comparaison internationale », qui expose clairement l'ampleur des frais à la charge des parents en Suisse.
- > Tous les employeurs des cantons de Vaud, Neuchâtel et Fribourg participent aux investissements dans le domaine de la petite enfance par le biais de versements à un fonds.
- > La Ville de Lucerne, en mettant en place les « bons de garde », a donné accès à chacun à une place d'accueil tout en investissant de manière ciblée dans la qualité des prestations.
- > La région économique de Bâle, qui mène une politique favorable aux familles, réunit les entreprises et les organisations familiales pour y traiter conjointement de questions liées à la petite enfance.
- > De grands organismes porteurs tels Pop e Poppa, thkt familleservice, profawo, etc. collaborent avec de grandes sociétés pour la gestion des crèches d'entreprise, en faisant de la qualité de l'accueil l'une de leurs priorités.



4.

Répartir clairement
les compétences entre
communes, cantons et
Confédération pour une
politique de la petite
enfance efficace

Pendant de longues – trop longues – années, la petite enfance n'a fait l'objet d'aucun débat politique ou de société en Suisse. Désormais, les projets et initiatives menés à différents niveaux politiques et administratifs se multiplient. Mais dans bien des administrations publiques, aucun service n'est spécifiquement compétent en matière de petite enfance. Cette absence d'assise institutionnelle et de coordination des démarches constitue un frein à l'investissement et à l'innovation.

Une politique de la petite enfance cohérente brille par son absence, ce qui a pour conséquence des compétences mal définies, des lacunes et des interventions redondantes. Il est indispensable de clarifier les compétences et de définir une stratégie fédérale, cantonale et communale, afin que tous tirent enfin à la même corde.

BEAUCOUP D'INITIATIVES, PEU DE COORDINATION

Ces dernières années, les milieux politiques, administratifs, les fondations et les acteurs privés ont commencé à reconnaître l'importance de la petite enfance. Des initiatives et des projets ont vu le jour à différents niveaux. Mais de nombreuses administrations communales, cantonales et même fédérales ne bénéficient pas d'un service dédié et doté de ressources suffisantes.

UN DOMAINE DE COMPÉTENCES CLAIR

Il suffit de regarder en pratique : en l'absence de responsabilités attribuées, les initiatives dépendent de l'engagement personnel et courent le risque de s'enliser. En outre, il est plus compliqué d'harmoniser les efforts déployés par les divers services, de suivre une stratégie à long terme et d'éviter les doublons. Les progrès et les résultats perdent en visibilité. Des compétences clairement attribuées permettent d'unir toutes les forces déjà investies dans le domaine de la petite enfance et de les rendre plus efficaces.

RENFORCER LES ACQUIS RÉCENTS

Le fédéralisme et la pluralité linguistique posent de nombreux obstacles à la coordination des efforts déployés au niveau national. De plus, la grande diversité des prestations destinées à la petite enfance dépend de nombreux acteurs. Et pourtant, cette diversité représente aussi une grande chance, comme l'a souligné l'élan de ces dernières années. Avec une politique de la petite enfance, on peut renforcer la collaboration entre les acteurs et contribuer à faire mieux connaître les problématiques de la petite enfance auprès du public.

À FAIRE

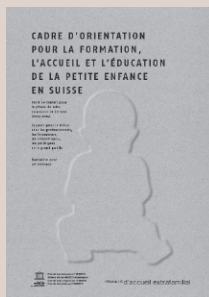
- > Les cantons et les communes favorisent la mise en place d'instances de coordination des questions de la petite enfance et leur garantissent des ressources suffisantes pour qu'elles puissent assurer un travail efficace.
- > La Confédération contribue à renforcer les structures et à relier les acteurs à ses divers niveaux en lançant un programme national « Petite Enfance ».
- > Les services de l'Administration, les associations professionnelles et les chercheurs suivent activement les évolutions dans leur secteur et opèrent des liens entre elles.
- > Des programmes thématiques autour de la petite enfance, consacrés par exemple à la promotion de la santé ou à l'intégration, permettent aux services spécialisés concernés de se coordonner avec d'autres instances administratives et professionnelles et de prendre en considération le développement de l'enfant dans sa globalité.
- > Les prestations de soutien à la parentalité sont étendues afin de soutenir sur le terrain les acteurs engagés ainsi que les professionnels de la petite enfance et de promouvoir le développement de la qualité.

À PRENDRE EN EXEMPLE

- > Dans divers cantons, les départements de l'éducation se saisissent de questions liées à la petite enfance. Par exemple, celui du canton de Zurich traite de la problématique de la « transition du préscolaire à la scolarité ».
- > Dans les cantons de Vaud et de Bâle-Ville, plusieurs départements et services ont des compétences communes et proposent selon les domaines des prestations et subventions complémentaires.
- > D'entente, trois départements de la Ville de Zurich ont fait de la petite enfance une priorité pendant toute une période de législation; et la Ville de Zoug a créé un service de la petite enfance, doté d'un financement autonome, pour une meilleure coordination au sein de l'administration.
- > Le canton du Tessin organise à intervalle régulier une table ronde avec tous les acteurs de la petite enfance, et y traite en profondeur de la question des transitions.
- > Dans le cadre de l'« Année de l'enfance 2014 », la Ville de Genève s'est livrée à un état des lieux de l'ensemble des prestations destinées à la petite enfance ainsi que des offres scolaires et extrascolaires. À présent, un plan doit être élaboré pour faire en sorte que les enfants participent davantage aux décisions.
- > Le canton de Saint-Gall convoque chaque année une conférence accompagnée d'un salon de la petite enfance où les divers acteurs dans ce secteur peuvent se présenter et établir des contacts.

LES SUCCÈS DU CADRE D'ORIENTATION

Le *Cadre d'orientation pour la formation, l'accueil et l'éducation de la petite enfance en Suisse* a été rédigé entre 2010 et 2011 par l'Institut Marie Meierhofer pour l'enfance. Il s'appuie sur l'expérience cumulée de plusieurs pays en matière de conception et de mise en œuvre de programmes d'éveil pour les tout-petits ainsi que sur les résultats d'une vaste enquête menée auprès de représentants issus des milieux scientifiques, de la pratique, de la formation, de l'administration et de la politique en Suisse (méthode Delphi). Le *Cadre d'orientation* est édité conjointement par la Commission suisse pour l'UNESCO et le Réseau suisse d'accueil extrafamilial. Depuis sa parution en mai 2012, il a suscité un vif intérêt.



Le *Cadre d'orientation* s'adresse à toutes les instances directement ou indirectement responsables des tout-petits (dans la pratique, la formation, l'administration, etc.), dans toutes les régions linguistiques, et concerne tous les types de services à la petite enfance (structures d'accueil de jour, groupes de jeux, consultations de puériculture, etc.).

Le *Cadre d'orientation* a été jusqu'ici

- > vendu ou téléchargé sur le site à près de 10 000 exemplaires en français, allemand et italien ;

- > testé à travers 24 projets partenaires dans les domaines de l'administration, de la pratique, de la formation (y compris continue) et de la politique pendant deux ans dans toutes les régions linguistiques ;
- > analysé en profondeur dans le cadre de rencontres-débats et de journées d'échange nationales ;
- > utilisé par de nombreux autres professionnels et institutions sous de multiples formes.

Les expériences réalisées avec le *Cadre d'orientation* ont fait l'objet d'une évaluation systématique. Conclusion : pour un accueil et une éducation de la petite enfance fructueux, il est crucial de fournir un travail de haute qualité avec et pour les tout-petits ainsi que de créer des conditions-cadres et des structures appropriées.

En guise de complément, quatre brochures consacrées à diverses thématiques ont été publiées au cours des deux dernières années. Elles sont issues des rencontres-débats organisées entre les acteurs principaux de chaque secteur. Cette collection continue de s'étoffer :

- > Espace social
- > Santé
- > Intégration
- > Éducation à l'environnement
- > Prévention de la pauvreté (à paraître en 2016)

Le présent Manifeste reprend les résultats du travail réalisé sur la base du *Cadre d'orientation pour la formation, l'accueil et l'éducation de la petite enfance*. Il se fait l'écho des préoccupations principales de tous les acteurs et donne des exemples de succès des mesures proposées ici.

Le *Cadre d'orientation pour la formation, l'accueil et l'éducation de la petite enfance* a été publié par :

- > **le Réseau suisse d'accueil extrafamilial**
- > **la Commission suisse pour l'UNESCO**

La page www.cadredorientation.ch propose des informations concernant les institutions et personnes impliquées au niveau fédéral, cantonal et municipal, ainsi que nombre d'autres organisations professionnelles qui réalisent des activités et des projets en lien avec le *Cadre d'orientation*.

La page www.reseau-accueil-extrafamilial.ch, site du Réseau d'accueil extrafamilial, reprend toute l'actualité du secteur de la petite enfance et les dernières informations issues de la recherche, du monde politique et de la pratique.

LA PETITE ENFANCE, LE MONDE ENTIER Y PENSE

Le Cadre d'orientation pour la formation, l'accueil et l'éducation de la petite enfance en Suisse s'inscrit, avec d'autres initiatives, dans une réflexion internationale sur l'importance de la petite enfance. De nombreuses organisations en ont fait l'axe principal de leur travail. Les efforts n'aspirent pas simplement à faire augmenter le nombre de services proposés à la petite enfance, mais à garantir des normes de qualité permettant aux tout-petits de se développer sainement.

L'organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) publie depuis 2001, sous le titre « Petite enfance, grands défis », des études portant sur la disponibilité et la qualité de services d'accueil et d'éducation de la petite enfance. Le but recherché est d'aider les États à mettre sur pied des prestations de bonne qualité. Dans sa publication « Petite enfance, grands défis III », l'OCDE propose cinq approches politiques visant à assurer et à développer la qualité dans le domaine de la petite enfance :

- > Établir les objectifs et les règles en matière de qualité
- > Élaborer et mettre en œuvre les programmes pédagogiques et les normes
- > Améliorer les qualifications, la formation et les conditions de travail
- > Faire participer les familles et la collectivité dans le travail des structures d'accueil de jour
- > Développer la collecte de données, la recherche et le suivi

En octobre 2015 est parue l'étude « Petite enfance, grands défis IV », portant sur le suivi de la qualité en matière d'accueil et d'éducation de la petite enfance de différents pays.

L'UNESCO considère que les acquisitions du plus jeune âge sont la base du développement de la personne. La Commission suisse pour l'UNESCO part de ce constat pour plaider en faveur d'une prise en compte de la petite enfance dans la politique et la vie publique en Suisse, afin de l'intégrer véritablement dans la politique éducative du pays. Voici ses recommandations :

- > Soutenir les familles
- > Poursuivre le développement des offres d'accueil et en faire des lieux d'apprentissage et d'éveil
- > Développer la recherche et l'enseignement sur la petite enfance
- > Investir davantage dans la petite enfance
- > Réaménager les domaines de compétences politiques en matière de petite enfance

L'OMEP (Organisation mondiale pour l'éducation préscolaire) est une organisation internationale, non gouvernementale, sans but lucratif, qui travaille à la promotion et à la défense des droits de l'enfant à l'éducation et aux soins selon la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant. Elle soutient des activités qui améliorent l'accès à une éducation et à des soins de haute qualité.

POURSUIVONS NOTRE ENGAGEMENT

Bien des progrès ont été réalisés ces dernières années, mais il reste encore beaucoup à faire pour renforcer l'accueil et l'éducation des tout-petits. Vous pouvez vous aussi y contribuer, en nous soutenant.

Le Réseau suisse d'accueil extrafamilial et la Commission suisse pour l'UNESCO poursuivent leur engagement.

La coordination du *Cadre d'orientation* offre conseils et accompagnement pour les projets liés à la petite enfance et destinés à développer la qualité des structures d'accueil ou à en améliorer les conditions-cadre, dans tous les domaines (politique, administration et formation), et pour tous les acteurs (fédérations d'employeurs, associations, structures d'accueil et autres professionnels du secteur). Dans son travail, il fait appel de manière ciblée à des intervenants externes.

En outre, le Manifeste est au cœur des activités régionales qui constituent, parallèlement à une exposition itinérante, le projet « Découvrir le monde ». Celui-ci est organisé par l'association La voix pour la qualité, une plateforme d'information sur les questions de qualité dans l'accueil et l'éducation des enfants, qui regroupe des organisations professionnelles et des instituts de recherche.

IMPRESSUM

Ce Manifeste a été rédigé par les organismes porteurs du *Cadre d'orientation pour la formation, l'accueil et l'éducation de la petite enfance*:

Commission suisse pour l'UNESCO

Heinz Altorfer, Dieter Schürch, Dominik Büchel et Lea Blank
www.unesco.ch

Réseau suisse d'accueil extrafamilial

Thomas Jaun, Kathrin Toberer, Miriam Wetter, Stefanie Knocks,
Patricia Schwerzmann et Eliane Fischer
www.reseau-accueil-extrafamilial.ch

Avec la collaboration de l'Institut Marie Meierhofer pour l'enfance (Zurich), des projets partenaires du *Cadre d'orientation* et d'autres experts.

Traduction française: Lucile Davier et Nathalie Loiseau, Genève

Traduction italienne: Dieter Schürch, Origlio

Rédaction et graphisme: Weissgrund, Zurich

Date de parution: Novembre 2015

Impression: Imprimerie Meyer, Reiden

Références: www.cadredorientation.ch,
www.orientierungsrahmen.ch, www.quadroriorientamento.ch

Citation: Réseau suisse d'accueil extrafamilial & Commission suisse pour l'UNESCO [éd.] (2015): Manifeste pour la formation, l'accueil et l'éducation de la petite enfance en Suisse. Zofingue.

Émoluments de publication: CHF 10.–

Pour plus d'informations :
www.cadredorientation.ch

ou
Réseau d'accueil extrafamilial
Wuhrmattstrasse 28
4800 Zofingue
062 511 20 38
dialogue@cadredorientation.ch

De plus en plus, nous réalisons l'importance des premières années dans la vie d'un enfant. Mais l'accueil et l'éducation de la petite enfance ne bénéficient pas encore de toute la reconnaissance qu'ils méritent : de nombreuses lacunes restent à combler – dans les esprits, dans la loi, dans les structures et les budgets.

Ce Manifeste pour l'accueil et l'éducation de la petite enfance se veut un manuel d'accompagnement pour tous ceux qui souhaitent s'engager : il résume concrètement la situation, offre des éléments de contexte, définit les actions nécessaires et propose des exemples de mesures ayant déjà fait leurs preuves.